

Le 23 mars 2026

Le Maire de VAL-DE-VIRVÉE

A

Mesdames, Messieurs les Conseillers
Municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal ayant pour objet principal l'élection du Maire et des Adjointes qui aura lieu le :

Vendredi 27 mars 2026 à 19 heures

A la

**MAIRIE DE VAL-DE-VIRVÉE
Salle du Conseil Municipal
18 Rue d'Aubie
AUBIE-ET-ESPESSAS
33240 VAL-DE-VIRVÉE**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de la séance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire
Christophe MARTIAL



Ordre du jour

- 1- Installation du Conseil Municipal
- 2- Election du Maire
- 3- Fixation du nombre d'Adjointes
- 4- Election des Adjointes
- 5- Lecture de la Charte à l'élue local
- 6- Election des Maires délégués
- 7- Fixation des indemnités de fonctions des élus
- 8- Délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire
- 9- Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences -
Article L2122-22 du CGCT